

Objet : Investissement en EHPAD, un des placements les plus rentables du marché



**Investissement en EHPAD,
un des placements les plus
rentables du marché !**

Renseignez-vous !

Boostez votre épargne

Jusqu'à 5% de rentabilité par an !

Si ce message ne s'affiche pas correctement [cliquez ici](#)
si vous trouvez ce message indésirable [cliquez ici](#)

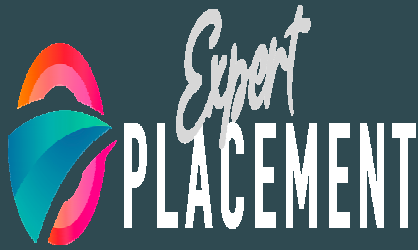
Investissement en EHPAD, un des placements les plus rentables du marché

Avec une rentabilité contractuelle tournant autour des 4.5%-5%, une fiscalité avantageuse ainsi qu'un marché de la résidence de services en pleine croissance, l'investissement dans les EHPAD est devenu incontournable. Voici donc pour quelques notions qui vous permettront de réussir votre futur investissement en EHPAD.

Ne passez pas à côté de cette opportunité !

Le marché de l'EHPAD ne subit en rien la crise économique actuelle. En effet, la dépendance des personnes âgées et leur hébergement constitue un marché où la demande est bien supérieure à l'offre de manière structurelle. Un investissement en EHPAD permet donc de profiter de l'évolution très positive de ce marché.

Renseignez-vous !



SÉCURISEZ VOTRE ÉPARGNE |

Investissement en EHPAD, un des placements les plus rentables du marché

Avec une rentabilité contractuelle tournant autour des 4.5%-5%, une fiscalité avantageuse ainsi qu'un marché de la résidence de services en pleine croissance, l'investissement dans les EHPAD est devenu incontournable. Voici donc pour quelques notions qui vous permettront de réussir votre futur investissement en EHPAD.



Recevez l'avis d'un conseiller !

*Facile, rapide, sécurisé
100% gratuit*

Votre nom

Votre prénom

Votre email

Votre téléphone

Votre année de naissance :

Envoyez votre demande !

Investissement en EHPAD, un des placements les plus rentables du marché

Avec une rentabilité contractuelle tournant autour des 4.5%-5%, une fiscalité avantageuse ainsi qu'un marché de la résidence de services en pleine croissance, l'investissement dans les EHPAD est devenu incontournable. Voici donc pour quelques notions qui vous permettront de réussir votre futur investissement en EHPAD.

Investir en EHPAD : Les avantages

Baisse d'impôts jusqu'à 33 000 euros : grâce à la loi Censi Bouvard, vous avez la possibilité de réduire votre impôt sur le revenu à hauteur de 11% de la somme investie étalée sur 9 ans dans la limite de 300 000 euros.

Un marché contrôlé par l'Etat : le marché de l'EHPAD est encadré par l'Etat au travers de l'obtention d'un agrément, aucun risque de surproduction dans une localité aboutissant à une chute du taux d'occupation.

Un achat HT comme un professionnel : Vous récupérez la TVA au bout de quelques mois suivant la livraison du bien.

Un bail commercial très protecteur : les loyers sont garantis par le bail commercial. Le risque est porté par l'ensemble du réseau du gestionnaire et non par un bien. Il convient juste de faire attention à la qualité du gestionnaire et de son assise financière.

Rentabilité locative très attractive : la rentabilité actuelle est d'environ 4,5% net/HT à mettre en perspective avec des fonds euros qui rémunèrent à 2,5% brut.



Recevez l'avis d'un conseiller!



Valoriser votre patrimoine et consultez les placement le plus rentable

Le marché de l'EHPAD ne subit en rien la crise économique actuelle. En effet, la dépendance des personnes âgées et leur hébergement constitue un marché où la demande est bien supérieure à l'offre de manière structurelle. Un investissement en EHPAD permet donc de profiter de l'évolution très positive de ce marché.

Vérifiez votre éligibilité !

